

Information du Conseil d'administration des Hauts de France

COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE

Le Mercredi 1/3/17 – LILLE

1. Présentation du processus de fusion des deux territoires NORD PAS DE CALAIS et PICARDIE
2. Présentation du projet des statuts de UGSEL TERRITOIRE HAUTS DE France
3. Approbation des statuts de UGSEL TERRITOIRE HAUTS DE France
4. Élection des membres du Conseil d'Administration
5. Présentation du projet de traité de fusion

Les statuts présentés ont été établis sur la base des statuts approuvés par l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'UGSEL nationale du 13 juin 2014.

Les statuts présentés sont proposés au vote des membres présents et adoptés à l'unanimité.

Dans le respect de l'article 18 des statuts, il est précisé : « la mixité sera recherchée ». Ainsi l'Assemblée réunie a-t-elle opté de retenir les 3 candidatures féminines (Mme Bernadette RAHIM, Mme Sabine ROUYERE, Mme Laurence VANACKER sont donc élues). Ensuite, les candidatures masculines ont été soumises aux votes (à bulletins secrets). A l'issue du scrutin, sur 26 votants, Antoine BONVOISIN obtient 22 voix et est élu, Fabrice LEVEL obtient 24 voix et est élu, Vincent PARIS obtient 23 voix et est élu, Walter ZAROSZINSKI obtient 9 voix et n'est pas élu.

Suite à l'élection des 6 membres, le Conseil d'Administration s'est réuni (membres de droit et membres élus) afin de désigner son Président. **Fabrice LEVEL est élu Président.** Il est accompagné au bureau par :

- Etienne ANCELIN, trésorier
 - Laurence VANACKER, trésorière adjointe,
 - Claude SMESSAERT, Sylvain ANUSET, Aranud CATTEAU, Christophe SIZAIRE,
- Vice-Présidents,
- Brigitte THERY, secrétaire,
 - Bernadette RAHIM, secrétaire adjointe,

COMPTE RENDU C.A - Le 23/03/17 – BAPAUME

- Présentation du traité de fusion, discussion et modification ; 10 votants ; Projet entériné à l'unanimité
- Point sur les salariés et représentants : 02 : (Nicolas Bigot) ?; 62 : Thierry Broux ; 59L : J.Philippe Prouvost ; 59C : Thierry Deprez ; 5962 : Stéphane Perrier ; [60-02-80 : Actuellement un Bénévole en la personne de Manuel Marseille]
- Les référents qui existent en Picardie : CSN Nicolas Bigot ; CNAPES ; Patrice Rigault ; CNAPEP : ?; COMEPES : ?. 59/62 : CSN Anne Prouvost ; CNAPES Gwendoline Courouble ; CNAPEP Pierre Gossart ; COMEPES Michèle Dimpre
- En janvier 2018 il n'y aura plus de subvention pour les régions qui n'ont pas fusionnées

COMPTE RENDU C.A - Le 08/06/17 – BAPAUME

- PV du C.A du 23/03/17 entériné à l'unanimité
- Réunion des CTR le mardi 4 juillet 2017 à 18h30 à St Paul Lens

- Point formation : 5 formations second degré et 3 formation 1er degré pour la rentrée 2017/2018.
- Décision du CA : prise en charge du remboursement des super-régions sur l'année 2016/2017 sur présentation des factures, une enveloppe de 3000€ est actée.

Information sur l'évolution de la mise en place des Hauts de France :

- Ce qui se met en place : mise en place des séjours sportifs (Dédommagement de l'encadrement en fonction du budget prévisionnel), des devis sont en cours pour le textile (coupe-vent) à l'effigie UGSEL Hauts de France distribués lors de la réunion de rentrée.

Réunion des directeurs du 7 juin 2017 :

- CROSS Hauts de France sur la Citadelle d'Arras (29/11/17) sur une base de 1500 participants sous couvert de la CTR.
- Travail sur les quotas : lissage des quotas.
- Sur les autres championnats, on resterait sur l'organisation actuelle de l'année scolaire.
- Inscription par U-sport.
- Promotionnel sports collectifs : finale territoriale à 6.

COMPTE RENDU C.A - Le 13/09/17 – BAPAUME

- Banque Crédit Mutuel : le compte est ouvert
- Le Site a basculé sous le nom de « ugselhautsdefrance » et donc le site territoire 59/62 ne fonctionne plus
- N° de Siret reçu : plus de problème pour les dossiers de demande de subvention au niveau régional
- On a reçu une subvention de 5000€ sur les subventions demandées au CNDS ; On attend encore les retours de subventions du conseil régional (65000€ demandés)
- Décision / Appel à cotisation aux comités : il est acté la somme de 0.23€/ élève
- Demande d'un PC portable à acheter pour faciliter la sauvegarde des données et faciliter La gestion des compétitions => décision : demande accordée
- Le plan de formation 2017-18 ouvert à l'ensemble du territoire. Pour la prise en charge des frais annexes des stagiaires cela dépend des Formiris respectifs
- PSC1 : Formation PSC1 prévisionnelle
Du 14 au 16/02 et du 19 au 23/02/2018 à Béthune
Du 11 au 13/04 et du 16 au 20/04/2018 à Bapaume
Un 3ème stage peut être début juillet sur Compiègne
- Bureau Jeudi 25 janvier 17h30 et C.A à 19h à Arras

A.G extraordinaire de dissolution - Le 07/11/17 (Picardie) et 24/11/17 (Nord-pas de Calais)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générale Extraordinaires, connaissance prise du projet de traité de fusion établi entre l'UGSEL NORD/PAS DE CALAIS et l'UGSEL PICARDIE.

1ère résolution : Approbation dans toutes ses stipulations du Traité de fusion

2ème résolution : Décide la dissolution de plein droit des UGSEL NORD PAS DE CALAIS et PICARDIE sans liquidation au 30 novembre 2017 à minuit.

3ème résolution : Décide qu'aucune opération de liquidation des UGSEL NORD PAS DE CALAIS et PICARDIE ne sera

entreprise dans la mesure où : Elles font l'apport de l'universalité de leur patrimoine à l'UGSEL HAUTS DE FRANCE. L'UGSEL HAUTS DE FRANCE aura, à la date du 1er décembre 2017, pris en charge intégralement le passif de l'UGSEL NORD PAS DE CALAIS et PICARDIE.

4ème résolution : tous pouvoirs sont donnés à Monsieur Fabrice LEVEL, Président pour l'accomplissement de toutes les formalités légales.

Toutes les résolutions sont adoptées à l'unanimité.

Les deux associations sont donc dissoutes définitivement et remplacées par celle des Hauts de France.

COMPTE RENDU C.A - Le 25/01/18 – ARRAS